

COMMUNE DE BEAUSEMBLANT

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2

DOSSIER D'APPROBATION

Septembre 2025

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2025

Le Maire, Monsieur CESA



Commune de BEAUSEMBLANT
455 Rue Barthélémy de Laffemas
26 240 BEAUSEMBLANT

Tél. 04 75 03 13 64
mairie@beausemblant.fr

LISTE DES PIÈCES

PIÈCE N°0. PIÈCES ADMINISTRATIVES

PIÈCE N°1. EXPOSÉ DES MOTIFS ET NOTICE DE PRÉSENTATION – *valant complément du rapport de présentation du PLU*

PIÈCE N°2. PADD – pièce inchangée

PIÈCE N°3. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PIÈCE N°4. RÈGLEMENT GRAPHIQUE

PIÈCE N°5. RÈGLEMENT ÉCRIT

PIÈCE N°6. ANNEXES – pièce inchangée à l'exception de la pièce n°6-3. Les secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées et les prescriptions d'isolement acoustiques édictées

PIÈCE N°7. DOCUMENTS INFORMATIFS – pièce inchangée



INTERSTICE SARL
urbanisme et conseil en qualité environnementale

Valérie BERNARD
61 rue Victor Hugo
38 200 VIENNE

TEL 04.74.29.95.60
contact@interstice-urba.com